

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-343 DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2019, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2019-343 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux.

Le règlement numéro 2019-343 a fait l'objet d'un avis de motion et d'une présentation lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2019.

Le règlement numéro 2019-343 est disponible pour consultation au bureau municipal, soit au 467, rue Deslandes à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Dominique, le 26 février 2019.

Christine Massé
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière